

Ecole Maternelle MM Bokanowski

Conseil d'école du 08 novembre 2022

Assistaient à la réunion :

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme DUARTE
- Mme URBAIN

Les enseignants :

- Mme BACIGALUPO
- Mme BENALI
- Mme CONDETTE
- Mme NAHON
- Mme PETRELLA
- Mme RICORDEL
- M. JOB
- M. HADDOUCHE
- M. MARTIN

Excusées: Mme TOUSSAINT, Mme DUBOIS

La séance ouvre à 18h00. Mme DUBOIS, représentant la Mairie, ne peut être présente mais a appelé en début de séance et est joignable par téléphone pour toute question si besoin. Mme LODEON, Directrice du Centre de loisirs, ne s'est pas présentée à la réunion.

1- Rappel des attributions du Conseil d'Ecole et des modalités de vote :

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Ecole, la directrice fait lecture des compétences de cette instance. Il est décidé que les votes auront lieu à main levée.

2- Résultats des élections de parents d'élèves :

Il y avait 343 inscrits sur les listes électorales, 222 votants, 34 votes blancs ou nuls (en général bulletins où un nom a été entouré ou souligné). Le taux de participation est de 64,72% avec un vote uniquement par correspondance (59,94 % en 2021). Il n'y avait qu'une seule liste : « les parents de Boka », liste indépendante. La directrice remercie les parents qui ont dépouillé et souhaite la bienvenue aux 2 seuls nouveaux élus présents à la réunion. Le Conseil d'Ecole décide à l'unanimité que les prochaines élections auront également lieu par correspondance.

3- Centre de loisirs / organisation de la cantine :

Madame LODEON n'étant pas présente, ce point ne peut être abordé. La Directrice propose aux parents d'élèves de prendre un rendez-vous avec elle afin de lui poser les questions relatives au centre de loisirs (attitude de certains animateurs, activités proposées le midi et le soir, gestion des PAI alimentaires...). Un compte-rendu de ce rendez-vous pourra ensuite être diffusé aux parents de l'école via l'application de messagerie.

Néanmoins, concernant la cantine, la Directrice explique que la mise en route avec la Sogeres a été très difficile (comme dans toutes les écoles) car le personnel n'était pas formé, mais la situation s'est bien améliorée au fil des semaines. La nouvelle difficulté provient de la mise en place de la pré-inscription ; l'école et le centre de loisirs ont relancé plusieurs fois les familles qui ne l'avaient pas fait et un flyer va être distribué pour informer sur la procédure d'inscription et proposer des séances en visio.

4- Structure de l'école et rentrée 2022

Structure de l'école : à ce jour 192 élèves : 71 PS, 59 MS, 62 GS.

PS 1 : 24

PS 3 : 23

PS 4 : 24

MS 5 : 25

MS6 : 24

GS 2 : 25

GS7 : 23

MSGS 8 : 24 (10 MS et 14 GS)

Soit une moyenne de 24 élèves par classe. Il y a 10 enfants en moins par rapport à la même période l'an dernier, mais des arrivées sont attendues en cours d'année (réouverture de l'hôtel dont une partie est en travaux, livraisons de 3 immeubles sur le secteur). Il semble qu'il y ait moins de départs que les 2 années précédentes (beaucoup de départs en province ou dans le Val d'Oise après le Covid).

On note une forte augmentation en Petite Section d'enfants logés dans les hôtels sociaux.

Nous accueillons cette année 2 nouveaux enseignants nommés à titre définitif sur l'école, Mme PETRELLA et M. MARTIN. Cas particulier de la MS5 : cette classe a été attribuée à 2 Professeurs des Ecoles Stagiaires qui ont eu le concours en juin et alternent les périodes de formation et les périodes en classe. Malheureusement, l'un des 2 PES souffre d'une longue maladie et n'a pu venir. M. PRACHE a donc été recruté par l'Education Nationale fin octobre pour compléter le mi-temps de M. HADDOUCHE jusqu'à la fin de l'année. Toute l'équipe s'emploie à aider et guider ces deux enseignants et tout particulièrement M. JOB qui a le même niveau.

Cette année nous avons une AESH (Accompagnant auprès des Enfants en Situation de Handicap) intervenant auprès d'un élève de Grande Section mais comme elle est mutualisée (partagée entre plusieurs élèves) elle n'intervient que le jeudi matin et le vendredi en début de matinée. Il y a également des enfants en MS et PS qui nécessiteraient une aide, des démarches sont en cours auprès des parents.

La Directrice est déchargée le mardi par Mme Amel BENALI, étudiante en Master 2. Comme cela ne fait qu'un quart de décharge, elle aura 3 semaines de décharge complète au mois de février pour atteindre une moyenne de 33 % sur l'année.

5- Présentation des partenaires de l'école :

L'équipe des agents de service a été profondément renouvelée suite à des tensions dans l'ancienne équipe. Il semble que tout soit reparti sur de bonnes bases et dans une bonne ambiance de travail.

Avec la nouvelle organisation du personnel municipal, nous bénéficions maintenant d'un agent dans les classes de Petite et de Moyenne Section. Les agents ont moins de tâches de ménage dans l'école et se consacrent davantage à la classe. Les parents d'élèves s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas d'agent dans la classe de MSGS (14 MS) : c'est un choix de la Mairie de ne mettre des agents que sur les classes de PS, de PSMS et de MS. Nous avons donc adopté une organisation interne qui fait intervenir un agent de MS dans la classe de MSGS le mardi matin afin de permettre davantage d'activités d'art plastique.

Tout ce qui concerne la restauration et l'entretien du réfectoire a été transféré à la Sogeres qui a ses propres employés qui interviennent.

Concernant le RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) la psychologue scolaire du secteur est en arrêt maladie depuis l'an dernier ; en cas de gros besoin, nous pouvons faire appel à une psychologue d'un autre secteur elle-même déjà surchargée ; Mme Mangado, enseignante spécialisée en aide relationnelle, est donc seule pour intervenir sur un secteur très étendu et ne peut venir que très ponctuellement ; son rôle est de venir en appui des enseignants (essentiellement en GS) ou en intervenant avec de petits groupes pour résoudre des problèmes de comportement, travailler sur le respect des règles ou la gestion de la frustration.

Nous n'avons plus d'infirmière scolaire : c'était celle du Collège Voltaire et elle est partie et non remplacée.

Nous n'avons plus de médecin scolaire sur le secteur depuis plusieurs années, mais le Dr SEHILI, médecin scolaire à Villeneuve la Garenne, signe les nouveaux PAI et peut effectuer des visites médicales ponctuelles sur des GS présentant des problèmes particuliers.

Une infirmière et une puéricultrice de la PMI viennent faire passer des tests pour dépister d'éventuels troubles (de la vue ou de l'ouïe par exemple). Ces visites s'adressent aux MS et ont commencé au mois de septembre. Les parents sont informés des visites et doivent fournir le carnet de santé ; un bilan de la visite leur est adressé avec si besoin une orientation médicale.

6- Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est identique à celui de l'an dernier. Les parents demandent ce qu'il se passe si des enfants ne sont pas récupérés à 16h30 : les enseignants ne sont pas responsables après 16h30 et, comme maintenant tous les enfants sont d'office inscrits au périscolaire à Enfance Pratique, ils peuvent être remis aux animateurs (mais pas de goûter commandé pour eux, et surfacturation car pas de pré-inscription faite).

Le règlement est voté à l'unanimité.

Comme chaque année, le règlement intérieur sera diffusé dans les cahiers de liaison accompagné de la Charte de la Laïcité. Ces deux documents doivent être signés par les parents. En cas d'oubli de signature, les enseignants reviendront vers les parents concernés pour faire signer ces documents. En cas de mauvaise volonté manifeste, il en sera référé aux autorités hiérarchiques.

7- Travaux et matériel demandés pour 2023 :

Matériel et mobilier :

Videoprojecteur transportable
6 Tapis polyvalents de motricité
3 trottinettes
Des meubles de rangement pour les classes 2 et 6
2 bacs à livres bas pour la bibliothèque

Travaux :

2eme partie de la peinture des couloirs du 1^{er} étage.
Dans le jardin, enlèvement de l'ancien arrosage automatique (qui ne marche plus et inonde) et pose d'un robinet
Occulter l'espace entre le bout de la fresque et le mur de l'école près de la grille (des adultes observent les enfants)
Remplacer les boutons des chasses d'eau par un système plus pratique pour les enfants (plus facile à actionner et qui ne se coince pas)
Pose d'un rail à vélos pour le personnel
Poncer et vernir 2 bancs dans la cour

Ces demandes seront examinées par la Mairie au printemps

Par ailleurs, des travaux ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint : peinture du réfectoire, des toilettes du RdC et du couloir menant au réfectoire, pose d'étagères dans les penderies des classes, travaux d'électricité dans les couloirs (les lumières s'allument quand quelqu'un passe puis s'éteignent)

8- Point sur la coopérative de l'école :

Thierry JOB et Virginie RICORDEL sont en charge de la coopérative scolaire. C'est un compte bancaire affilié à un organisme national (l OCCE) qui permet de faire des achats pour l'école ou pour les classes en complément du budget Mairie. Il est alimenté par les dons des parents ou le produits de ventes (exemple : photos)

Sur le compte à la clôture de l'exercice précédent il y avait 4859,85€.

Dépenses

Régie avance (permet aux enseignants de faire des achats pour leur propre classe) : 150€ par classe soit 1200€
Achat livres pédagogiques (Narramus pour les MS et PS, Vers la phono pour les GS) : 226,22 €

TOTAL DÉPENSES 1426,22 €

Recettes

1^{er} Appel de coopérative (dons des parents) : 3413,50 €

Reste sur le compte au 08/11/2022 : 6847,13 €

L'essentiel des dépenses vient plus tard dans l'année (règlement du photographe, de spectacles ou animations, sorties au cinéma et au théâtre, sortie de fin d'année etc...)

9- Les projets et activités du début d'année:

Les classes travailleront dans l'année sur des albums ou thèmes communs par niveaux. Dans le cadre du Projet d'Ecole, chaque niveau doit travailler sur un album avec la méthode Narramus qui est axée sur le langage et la compréhension de texte

	P1	P2	P3	P4	P5
PS	PLIC PLAC PLOC	PAS DE CADEAU POUR LES BETES	ALBUMS SUR EMOTIONS	LE MACHIN (Narramus)	UN PTIT TROU DANS UNE POMME
MS	UN PEU PERDU (Narramus)	PAS DE CADEAU POUR LES BETES	GASTON LA LICORNE	ZEKEYE	LA GRENOUILLE A GRANDE BOUCHE
GS		PAS DE CADEAU POUR LES BETES	LA COULEUR DES EMOTIONS	LA SIESTE DE MOUSSA (Narramus)	LA GRENOUILLE A GRANDE BOUCHE

Nous proposons des séances d'activités pédagogiques complémentaires (APC) les mardis et jeudis de 11h30 à 12h00. Les domaines travaillés sont le langage (au travers d'albums, lotos, imagiers etc), la numération (jeux mathématiques) et le graphisme (arts visuels). Ces séances concernent tout d'abord les GS et les MS et à partir de février, les APC pourront également s'adresser à des PS en ce qui concerne le langage.

Les photos individuelles ont été faites et les photos de classe auront lieu au mois de mai. Nous avons proposé des abonnements à l'Ecole des Loisirs (47 abonnements, premier livre en novembre).

Les familles vont recevoir un catalogue pour commander des chocolats (une part des bénéfiques va à la coopérative de l'école) qui seront livrés en décembre.

Comme chaque année, des actions seront menées dans les classes autour de la journée des droits de l'enfant (20 novembre).

Nous souhaitons reprendre le partenariat avec la Maison de retraite Les Marines. La classe 8 devait aller chanter des chansons devant les résidents mais cela a été annulé à cause de cas de covid. Il est préférable d'attendre le printemps pour des visites sur place mais nous réfléchissons à une action au moment de Noël (envoi de cartes, dessins, lettres...)

Les séances de chorale vont commencer, 3 chorales : classes 1/3/4, classes 5/6, classes 2/7/8. En fonction des progrès, des chansons pourront être présentées vers Noël ou en janvier.

Nous reprenons également le prêt de livres (pas fait depuis 2 ans à cause du Covid) : les enfants empruntent un livre qu'ils emportent à la maison, et ils doivent le rapporter pour pouvoir en emprunter un autre.

Un spectacle de Noël (le chanteur Rémi) aura lieu le lundi 6 décembre après-midi

Un Marché de Noël est prévu le 13 décembre de 16h45 à 18h45 (remise aux parents d'un objet fabriqué par leur enfant et vente de nourriture préparée par les enfants) Les enseignants souhaiteraient que l'association des parents d'élèves s'occupe du stand boissons comme lors des premières éditions : vente de gobelets réutilisables Boka à 1 euro puis boissons gratuites. L'association fournirait des boissons chaudes et la coopérative scolaire prendrait en charge quelques jus de fruit.

Le Père Noël passera à l'école le 15 décembre. Chaque enfant recevra un livre choisi par les enseignants et un cadeau de Noël sera également offert à chaque enfant par la Mairie.

Nous mettons en place des journées des couleurs la semaine précédant les vacances (P2 rouge /P4 vert /P5 bleu et jaune). En P3, il y aura une journée déguisée à la place.

Des séances de cinéma et de théâtre vont être proposées comme chaque année par la Mairie. Elles sont financées en partie par la Mairie et en partie par les coopératives scolaires. Les premières ont lieu fin novembre et les classes de PS ont demandé à y participer.

Des rendez-vous individuels pour la remise des carnets de suivi seront organisés pour les MS et GS le samedi 04 février ou autour du 04 février. Pour les PS les rendez-vous individuels seront fin juin, il y aura en février des rendez-vous pour les enfants rencontrant des difficultés.

Chaque classe de MS et de GS ira une fois à la médiathèque Emile Bernard (à partir de mars).

10- Divers:

- Le chauffage va-t-il baisser dans les classes, faut-il couvrir davantage les enfants ? Le chauffage a été remis ce jour (il faisait 16 degrés dans les classes au retour des vacances). S'il y a besoin de couvrir les enfants, les enseignants le signaleront aux parents mais a priori ce n'est pas nécessaire.
- Projets envisagés par l'association des parents d'élèves :
 - o Café des Parents avant chaque période de vacances (goûter vendu au profit de l'association afin de financer les actions)
 - o Vente d'un objet (à définir) avec des bonshommes dessinés par les enfants (pour financer la fête de l'école)
 - o Organisation de la fête de l'école un vendredi soir de juin : choisir la date et réserver le matériel auprès de la Mairie en janvier. Pas la semaine de la Fête de la Musique (tout le matériel est pris par la Mairie)

La séance est levée à 19h30. Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 07 mars 2023.

La Secrétaire de séance,
Frédérique BACIGALUPO (enseignante)

La Présidente de séance,
Claire CONDETTE (Directrice)